

Révision du SCoT



Pour participer
c'est par ici !

Révision du SCoT

Réunion publique

| Objectifs de la réunion et déroulé

Les objectifs :

- Ouvrir au public le travail mené
- Informer, expliquer, comprendre le sujet pour permettre à chacun de s'en saisir
- Enrichir le projet

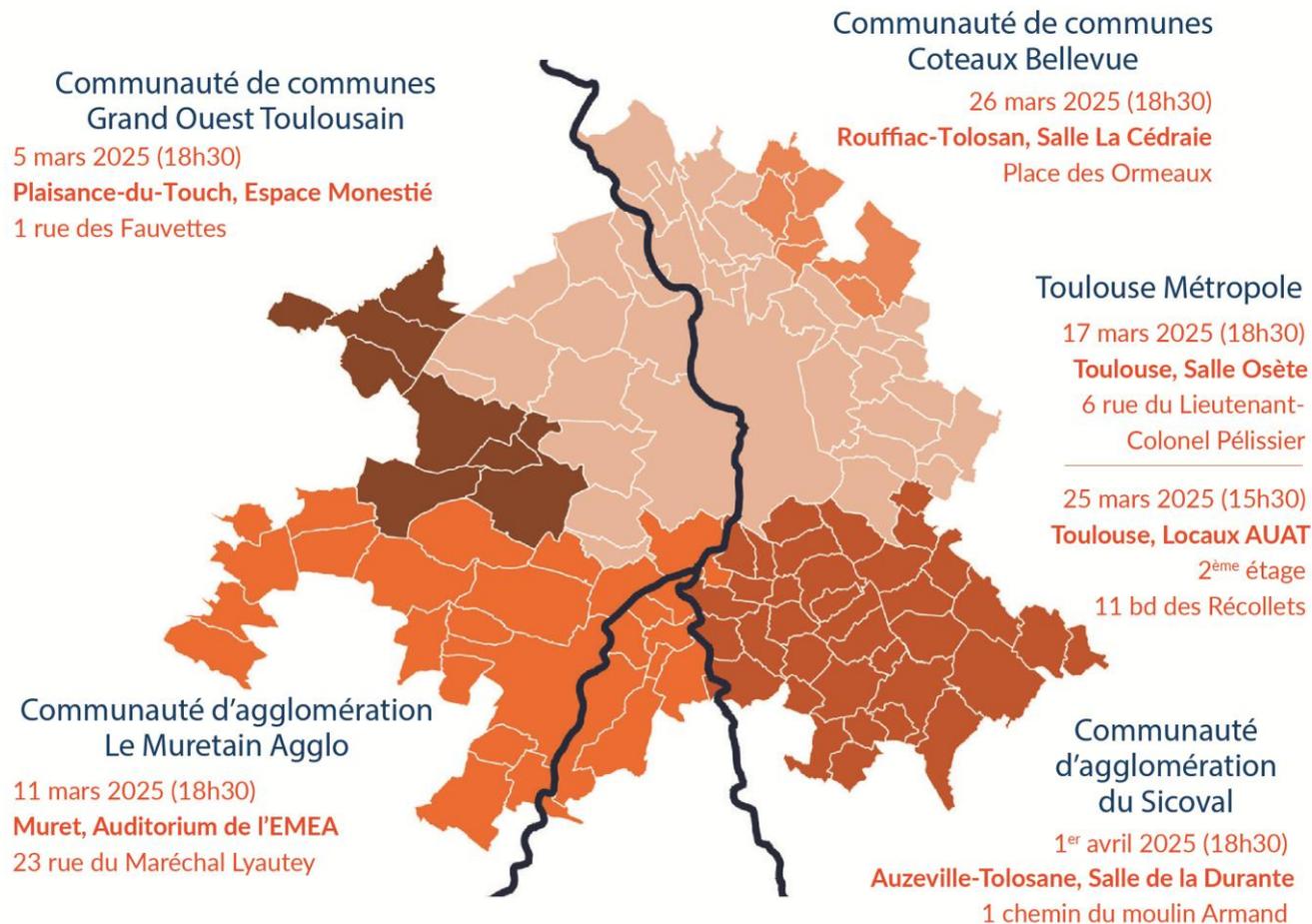
Le déroulé de la soirée :

- Le SCoT : un projet de territoire à l'échelle de la grande agglomération toulousaine
- Les orientations politiques du projet
- Echanges avec la salle

Les règles du jeu :

- Une présentation qui se veut synthétique pour laisser la place aux échanges
- Lors des échanges : merci de vous présenter et rester succinct

| Dates des réunions publiques



L'info en ligne

Le SMEAT Le SCOT Outils de suivi du SCOT 2ème révision du SCOT Consulter les offres

Recherche... RECHERCHER



SCOT GRANDE AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

Schéma de cohérence territoriale



Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement Stratégique - 4 décembre 2023



smeat

Commissariat à l'égalité territoriale

Révisé d'après le projet de loi relatif à la décentralisation et à la réforme de l'État

Un document de travail, à usage interne, qui ne constitue ni une recommandation, ni un avis, ni une décision. Il est destiné à servir de base de réflexion et de discussion. Les informations qu'il contient sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

PV de la séance du 4 décembre 2023

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE	
COORDONNÉES	
DATE DE RÉCEPTION	
REMARQUES	

Document communiqué en vertu de la loi n° 2016-912 du 7 juin 2016 sur le droit d'accès à l'information.



Projet d'Aménagement Stratégique au 4 décembre 2023

Document de travail

Version du 04 décembre 2023

Document communiqué en vertu de la loi n° 2016-912 du 7 juin 2016 sur le droit d'accès à l'information.



Diagnostic - Version du 1er mars 2024

Document de travail

Version du 01 mars 2024



Etat initial de l'environnement - Version du 1er mars 2024

Document de travail

Version du 01 mars 2024

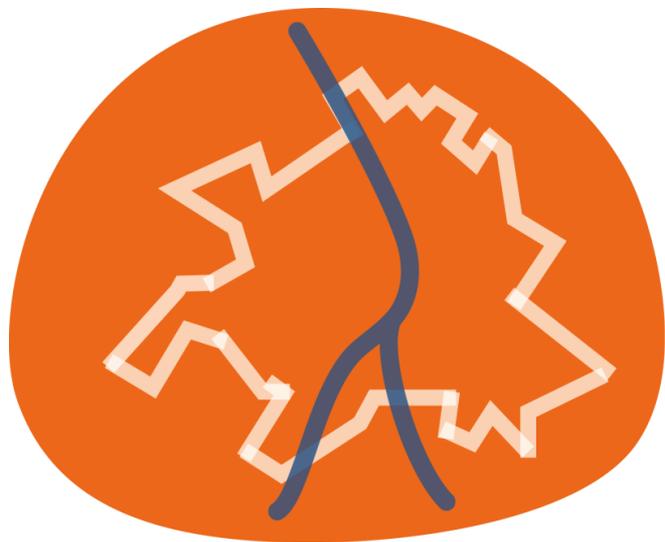


Territoires à enjeux métropolitains - Version du 1er mars 2024

Document de travail

Version du 01 mars 2024





Le SCoT : un projet de territoire à l'échelle de la grande agglomération toulousaine

| Le SCoT : un projet stratégique



1 minute pour comprendre
le rôle du SCoT dans
l'aménagement du territoire



Le SCoT : un projet stratégique



Une déclinaison locale selon un **principe de compatibilité** : Non-contrariété à l'atteinte des objectifs et orientations du SCoT

Objectifs nationaux et régionaux



Schéma régional d'aménagement

Schéma régional des carrières

Schémas directeurs sur la ressource en eau



Plans d'exposition au bruit



Politiques publiques locales

Plan Climat Air Energie Territorial



Programme local de l'habitat



Plan de mobilité



Demain Mobilités!
Mieux se déplacer • Mieux respirer

Plan local d'urbanisme (intercommunal)

Autorisations commerciales > 300 m²



Opérations d'aménagement > 5 000 m²

Le SMEAT

1 SCoT

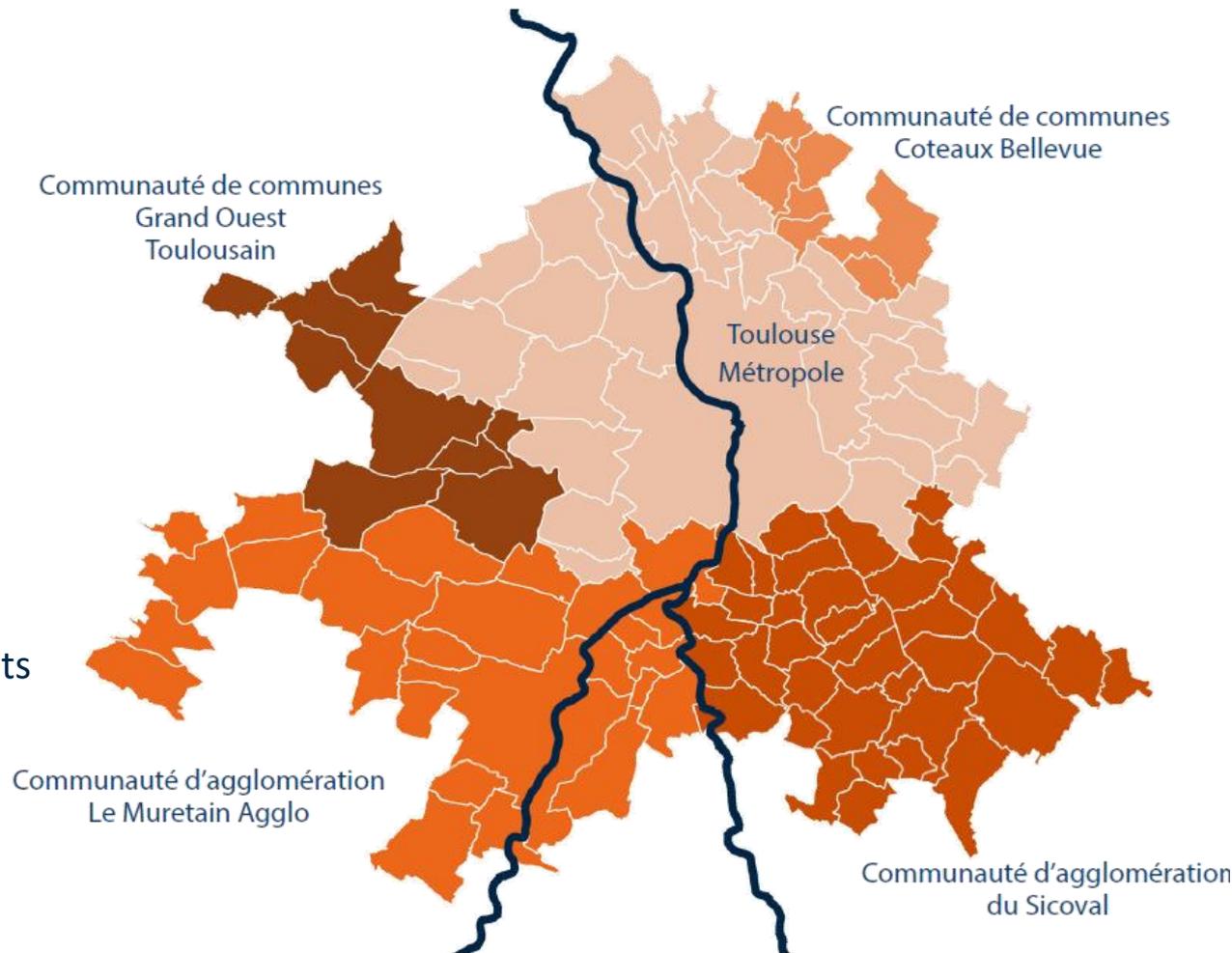
5 intercommunalités

114 communes

1,12 million d'habitants (2022)

1 194 km²

- Un avenir commun
- Un projet partagé
- Une gouvernance collégiale portée par 67 élus représentants les 5 intercommunalités



| Le SCoT, c'est...

- Un document cadre qui vise à organiser l'aménagement d'un territoire à une échelle intercommunale sur le long terme
Horizon de 20 ans
- Un document qui doit garantir un développement harmonieux, durable et équilibré (cohérence territoriale) en **tenant compte des enjeux sociaux, économiques, environnementaux et urbains**
- Un dispositif réglementaire **défini et organisé par le Code de l'urbanisme** →
- Un document « vivant », qui appelle **un suivi et une évaluation au moins tous les 6 ans** et qui peut évoluer

Un **développement équilibré**

La **qualité urbaine, architecturale et paysagère**

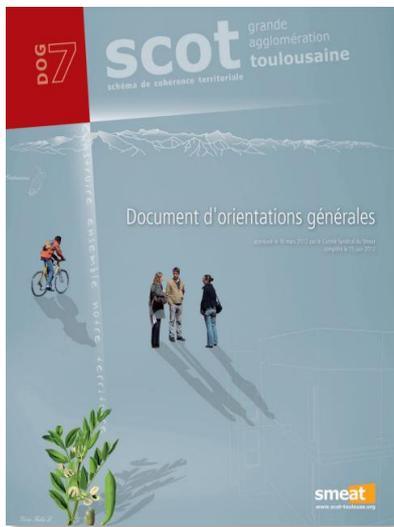
La **diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale**

Le **respect de l'environnement**

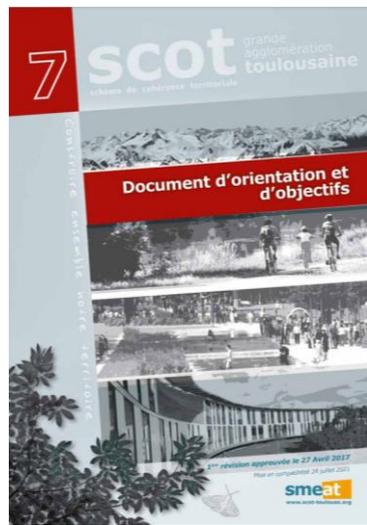
| Le SCoT...

- **... ce n'est pas un document de court terme**
Mais une vision de long terme (Cf. 20 ans)
- **... ce n'est pas un document de compétences locales**
Le SCoT ne remplace pas les PLU/i
- **... ce n'est pas un super PLU**
Il fixe des grandes orientations stratégiques, et ne définit pas le droit des sols
- **... ce n'est pas un document qui traite que d'une seule thématique**
Il définit les grandes orientations d'aménagement d'un territoire en prenant en compte divers aspects tels que l'urbanisme, les mobilités, l'environnement, le développement économique...
- **... ce n'est pas un document dont le processus d'élaboration est fermé au dialogue**
Il s'inscrit dans un processus de concertation (élus, citoyens, associations...) afin d'affirmer l'intérêt général du projet

| Une révision pour trois objectifs



Elaboration SCoT 2012



1^{ère} révision SCoT 2017

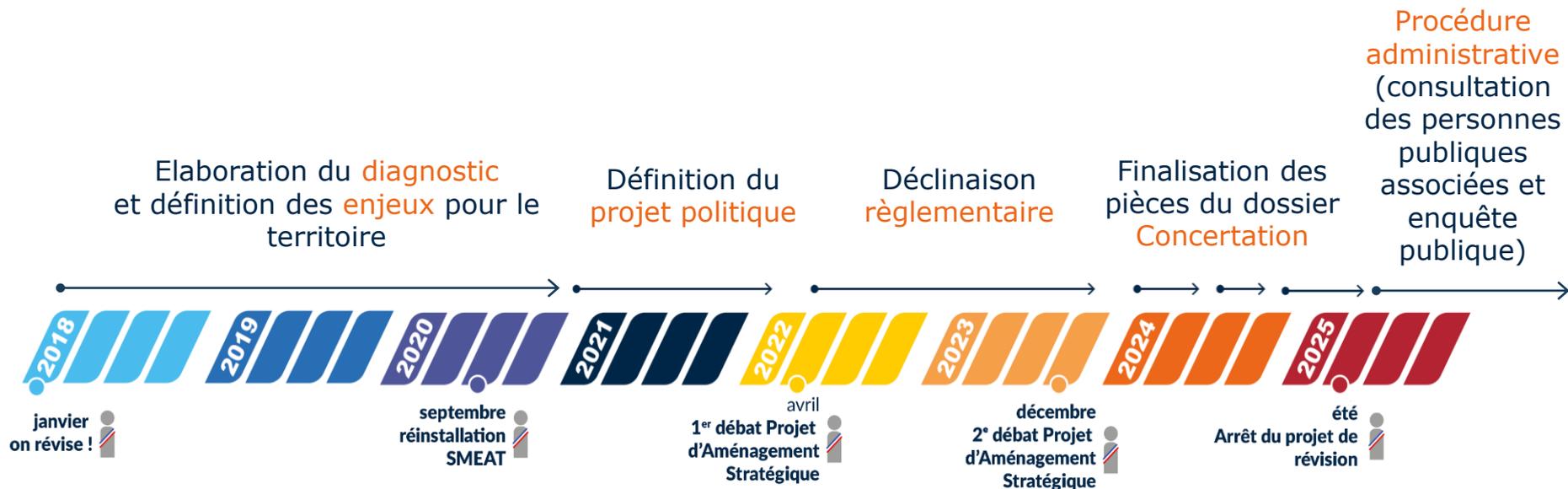
Renforcer
l'objectif
d'optimisation
des **mobilités**

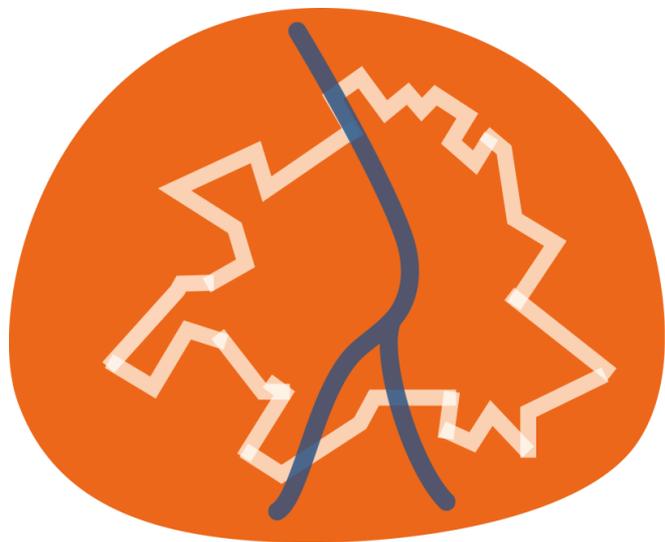
Renforcer
la prise en compte
des **spécificités**
des espaces

Permettre une
**traduction
spatiale et
foncière des besoins**
de la grande agglomération
en favorisant
les complémentarités

2^{ème} révision SCoT

| Le calendrier des travaux





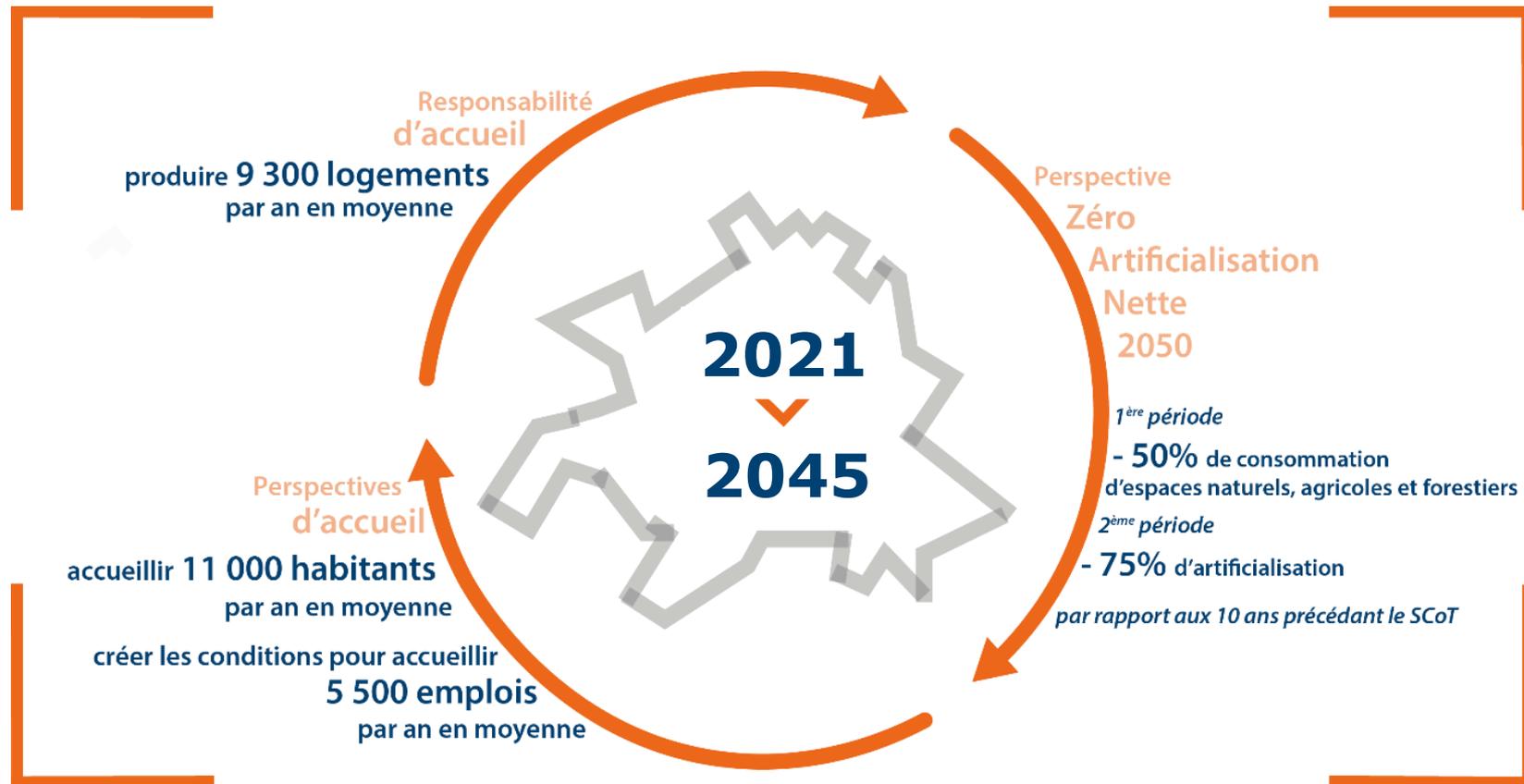
**Les orientations
politiques du projet**

| Les grandes ambitions du projet de territoire

5 ambitions politiques transversales :

- Continuer d'accueillir
- Favoriser l'équilibre entre accueil de population et accueil d'emplois
- Conditionner l'accueil au respect des écosystèmes et ressources naturelles
- Conditionner l'accueil au niveau d'équipements et de services, y compris en termes de mobilités
- Accueillir dans un cadre de vie de qualité

| Les grandes ambitions du projet de territoire

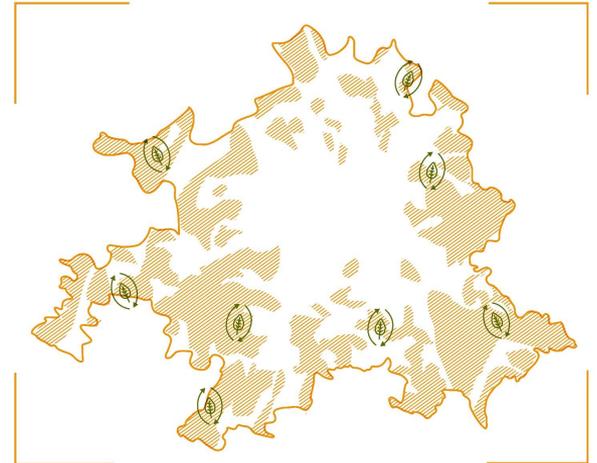
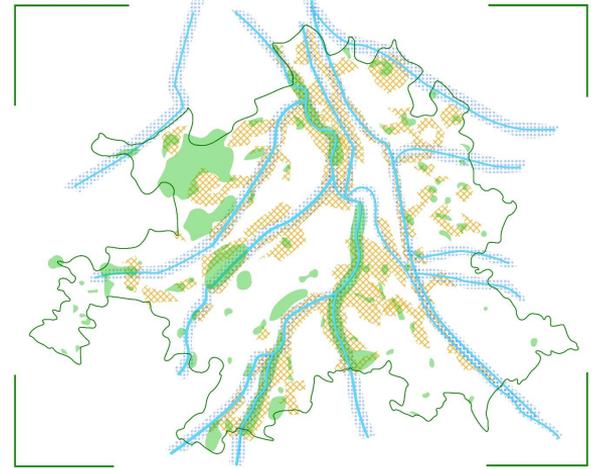


| Les objectifs stratégiques



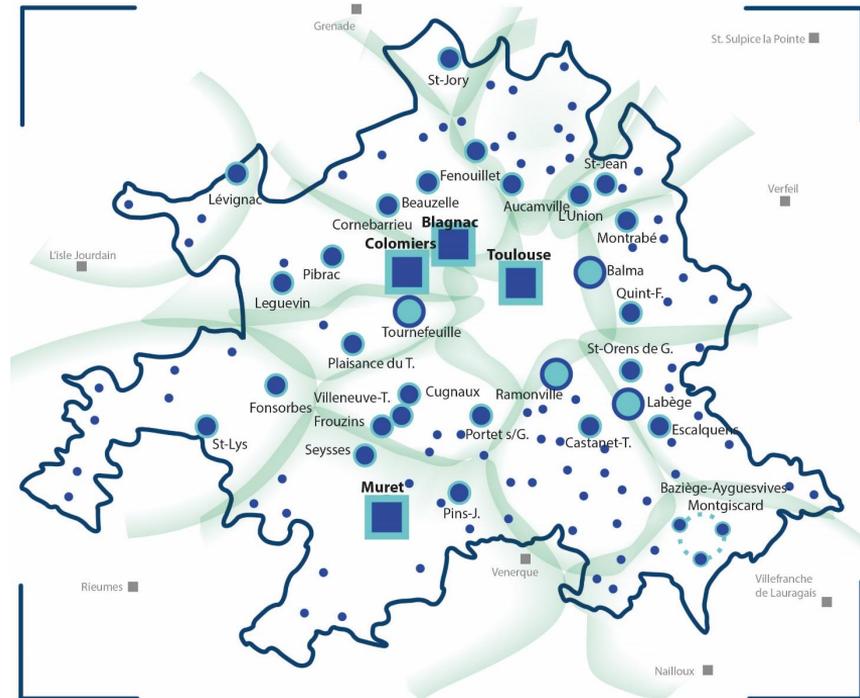
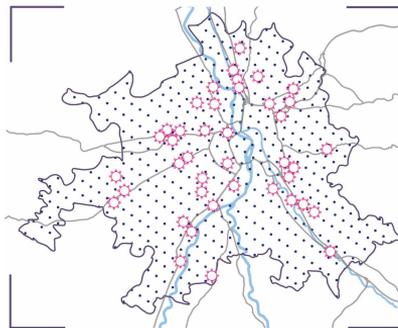
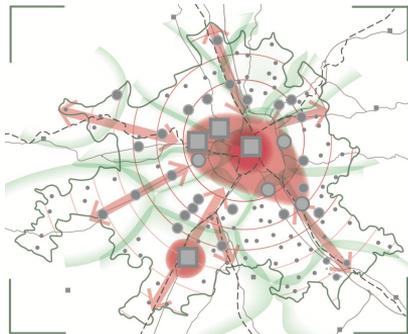
| Objectif 1 : Préserver les ressources vitales à la pérennité du territoire

- Améliorer la fonctionnalité écologique des milieux naturels et leur mise en réseau
- Préserver les capacités agricoles et favoriser le développement d'une agriculture de proximité
- Réduire fortement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et l'artificialisation des sols
- Atténuer les facteurs et conséquences du changement climatique



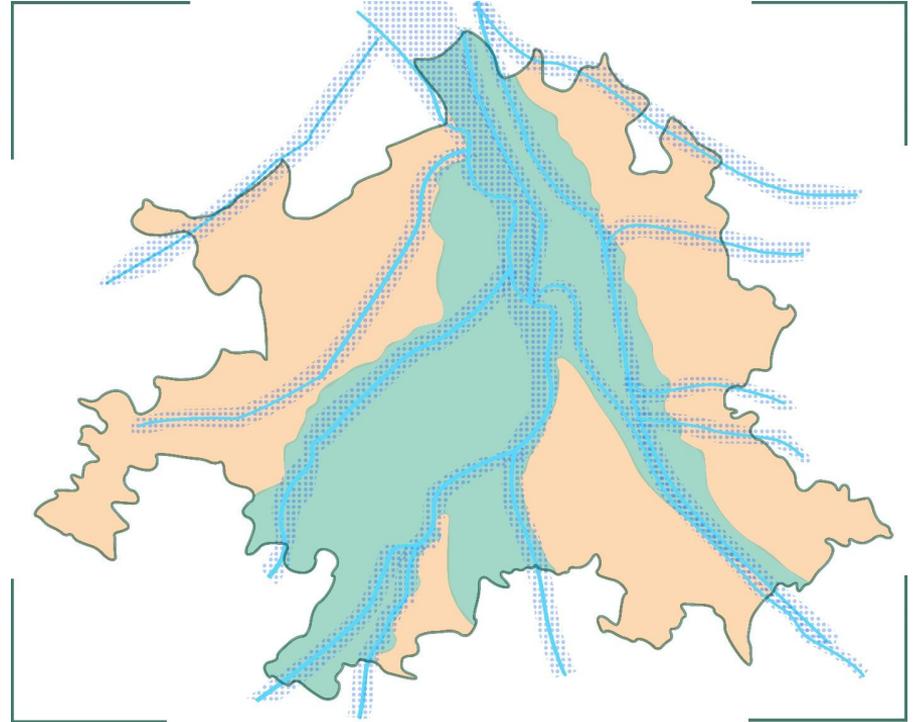
Objectif 2 : Organiser le fonctionnement du territoire en articulant l'échelle de la proximité et l'échelle de la grande agglomération

- Ancrer le fonctionnement de la grande agglomération toulousaine sur l'armature territoriale
- Développer des solutions de mobilités adaptées à la diversité territoriale
- Rééquilibrer les offres commerciales au service de l'animation des centralités urbaines



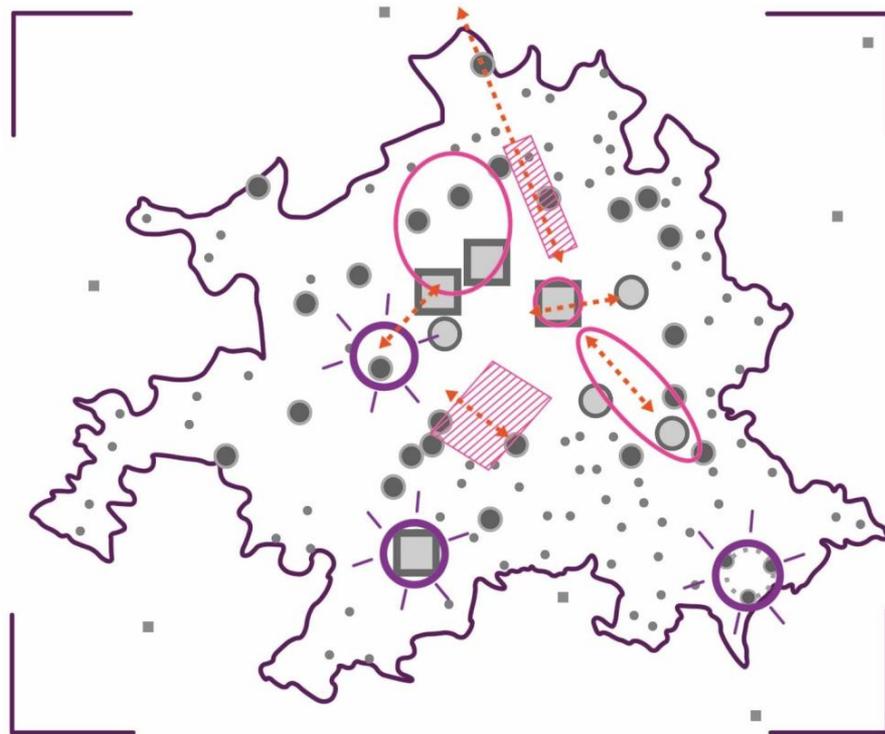
| Objectif 3 : Aménager partout des cadres de vie de qualité

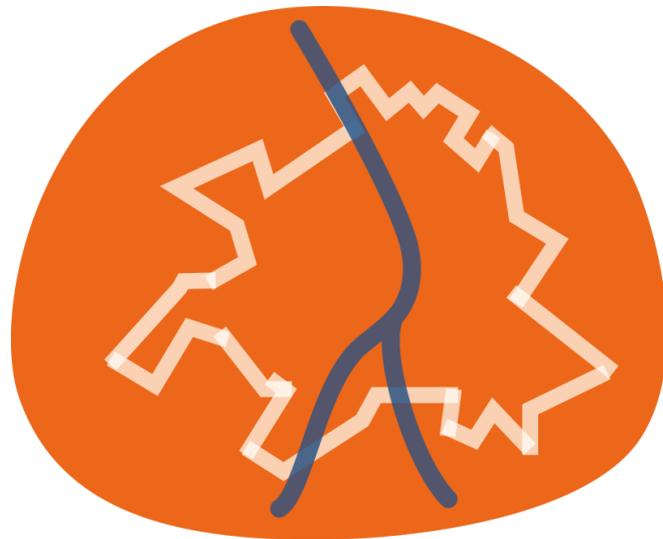
- Développer un parc de logement qualitatif et adapté à la diversité des besoins
- Répondre aux besoins des habitants en équipements et services
- Protéger les marqueurs paysagers de la grande agglomération
- Réduire la vulnérabilité des habitants face aux risques, pollutions et nuisances



| Objectif 4 : Conforter le rayonnement de l'agglomération toulousaine

- Ancrer le développement économique dans tous les territoires
- Coopérer pour continuer à rayonner et organiser les solidarités
- Renforcer la grande accessibilité tous modes au territoire

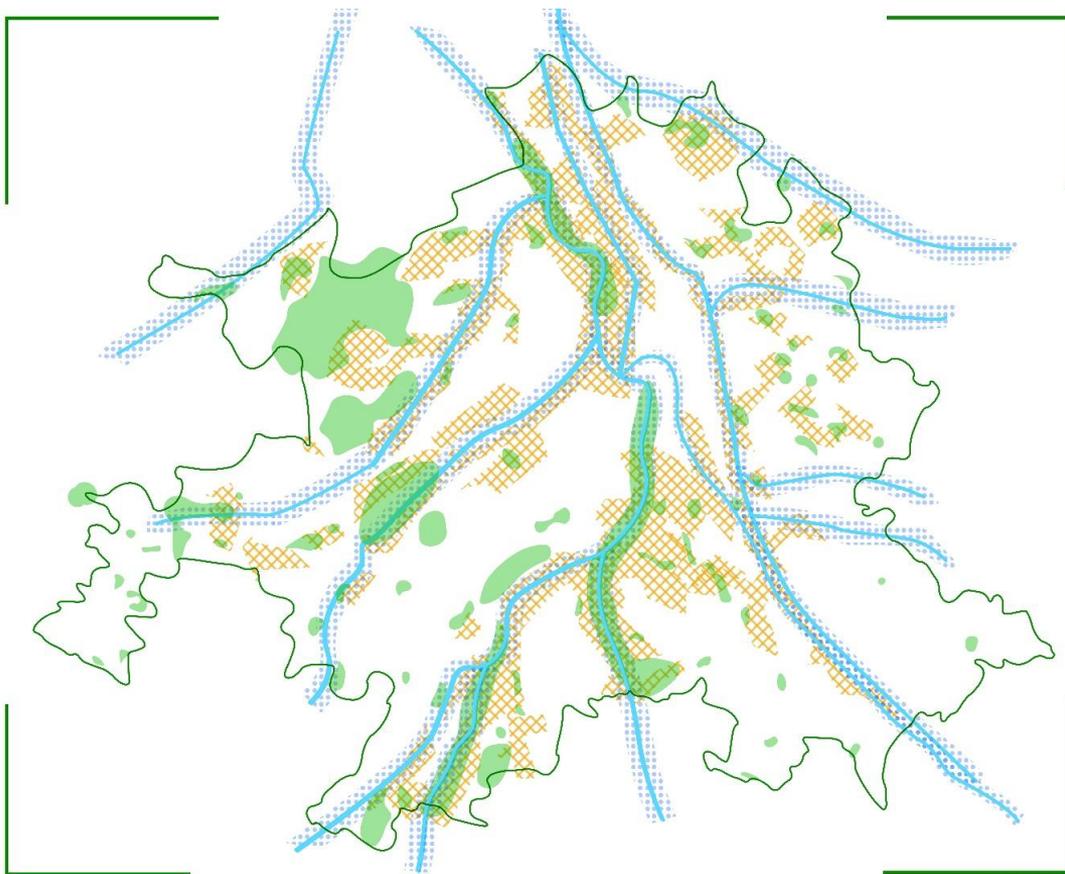


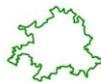


smeat
www.scot-toulouse.org

avec l'appui technique
de **AUAT**

| Le projet de trame verte et bleue de la grande agglomération toulousaine



-  Préserver les réservoirs de biodiversité
-  Préserver et améliorer les corridors écologiques
-  Reconstituer le maillage écologique (espaces agricoles support de biodiversité et nature en ville)
-  Maintenir la continuité écologique des cours d'eau
-  Préserver les abords des cours d'eau

| Le projet d'armature agricole de la grande agglomération toulousaine

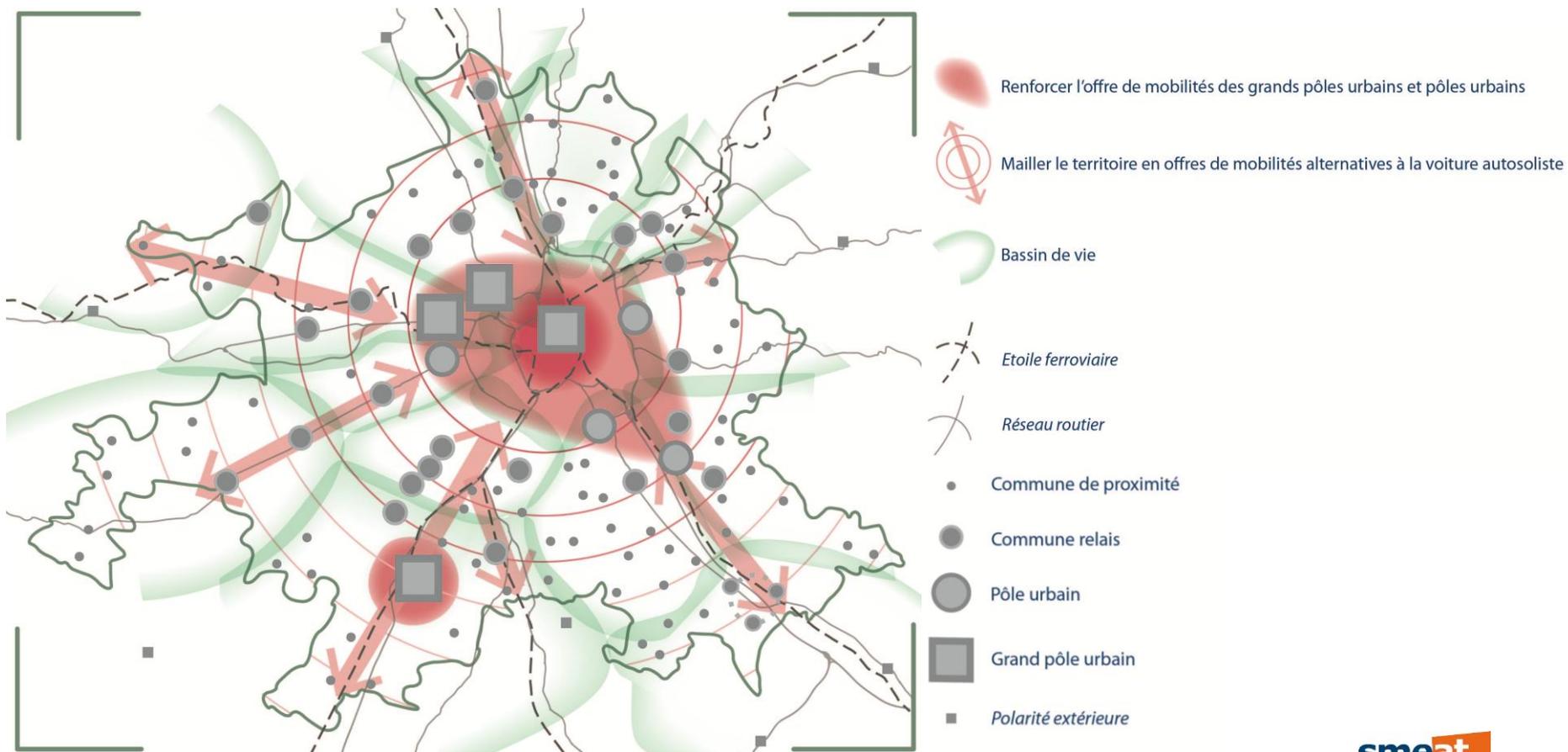


Préserver les espaces agricoles fonctionnels et à bon potentiel agronomique

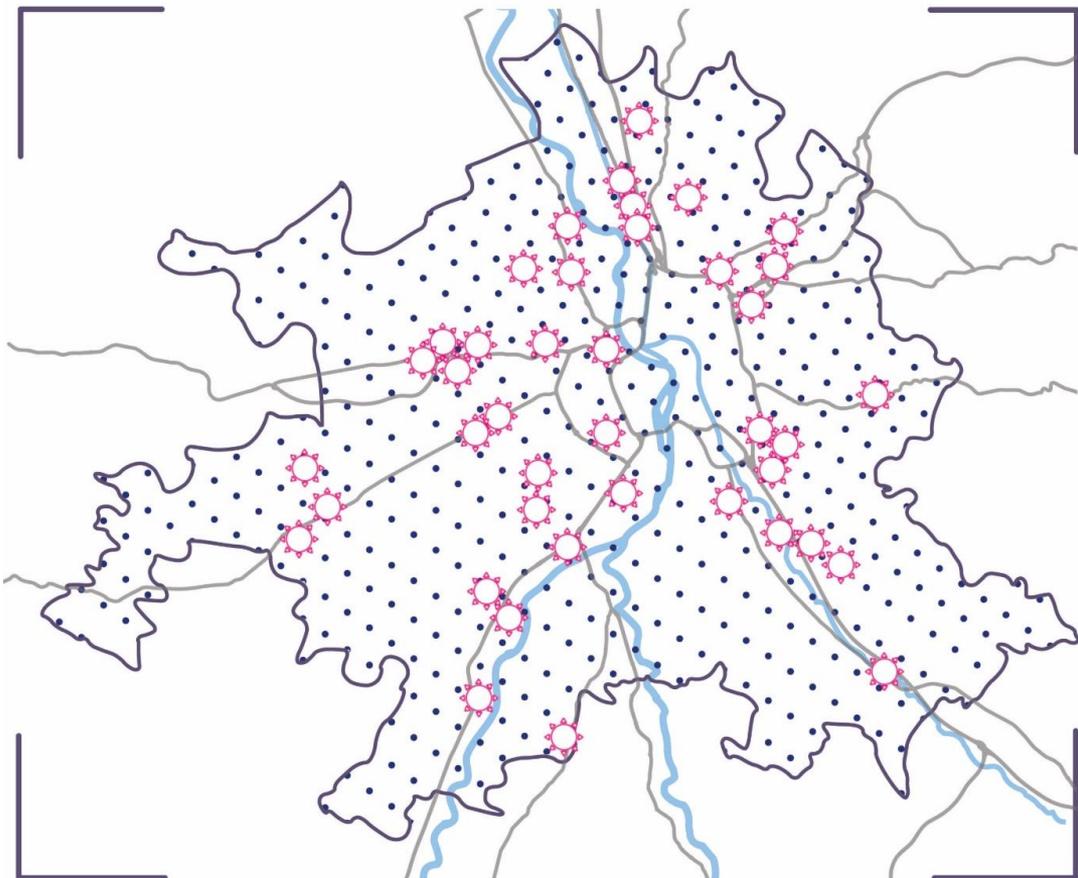


Structurer une agriculture à destination des consommateurs locaux

| Le projet d'amélioration des mobilités de la grande agglomération toulousaine



| Le projet d'armature commerciale de la grande agglomération toulousaine

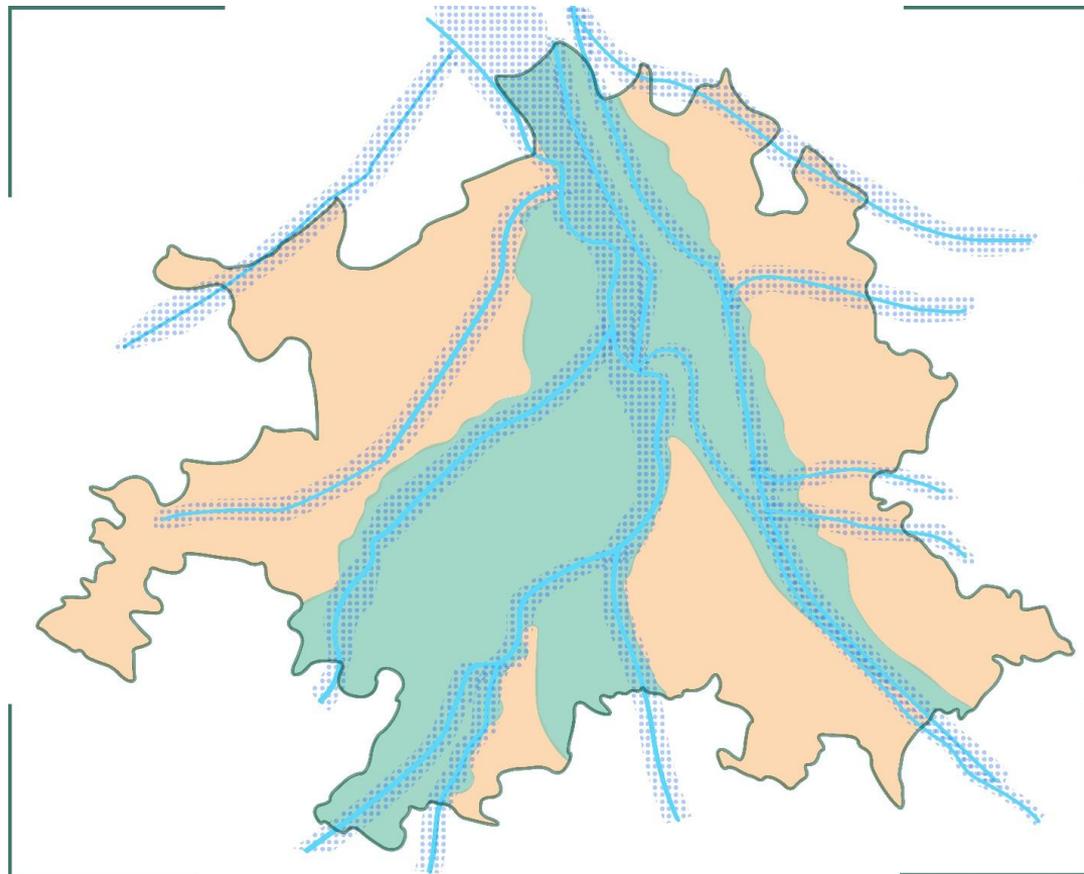


Renforcer l'animation commerciale
des centralités urbaines



Engager des mutations fortes dans les pôles
commerciaux périphériques

| Le projet d'armature paysagère de la grande agglomération toulousaine



Protéger et valoriser les paysages de coteaux

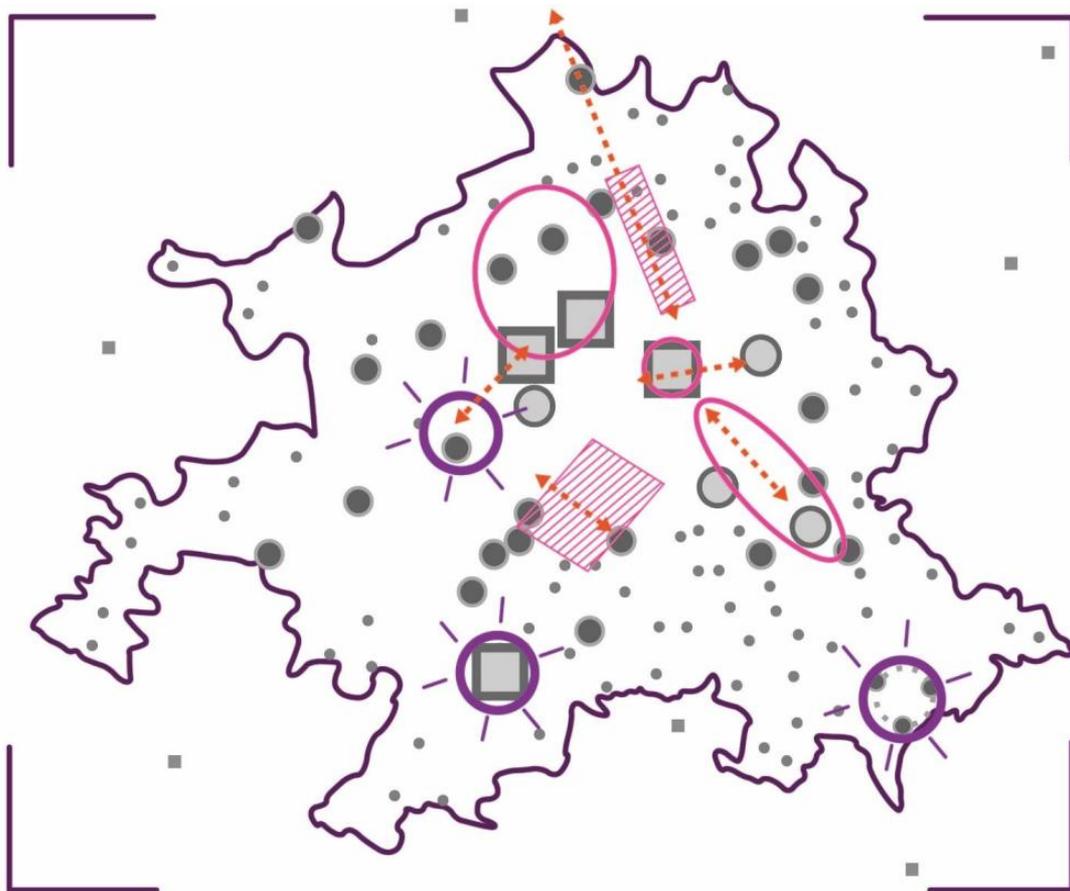


Protéger et valoriser les paysages de vallées



Protéger et valoriser les paysages liés à l'eau

| Le projet d'armature économique de la grande agglomération toulousaine



-  Secteur stratégique à conforter
-  Secteur stratégique à conforter, en accompagnant la mutation
-  Secteur stratégique de rééquilibrage territorial à structurer
-  Stratégie de secteur à mettre en place
-  Commune de proximité
-  Commune-relais
-  Pôle urbain
-  Grand pôle urbain
-  Polarité extérieure